

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS



**ASSEMBLEE GENERALE
DU 14 JUIN 2023**

**RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE
DE L'EXERCICE 2022**

Introduction

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) a fêté ses 35 ans d'existence le 1^{er} janvier 2023 justifiant ainsi pleinement de son utilité sociale. Depuis sa création sous l'impulsion du Conseil départemental de l'Isère, avec les soutiens de l'Etat et du Conseil régional Rhône-Alpes, la préparation des acteurs du territoire jusqu'au grand public à faire face à des événements de sécurité civile (catastrophes naturelles ou accidents industriels voire menace terroriste) est au cœur de ses préoccupations.

L'IRMa développe ses stratégies et les programmes pluriannuels d'actions en s'appuyant sur au moins 4 fondamentaux qui font sa force :

- son savoir-faire et son expertise éprouvés sur le terrain,
- son réseau d'experts sur le plan national qui œuvre au bénéfice de 260 collectivités territoriales sur les 325 membres qui adhèrent à l'Institut,
- son centre de ressources documentaires et de veille informationnelle unique au niveau français,
- sa crédibilité auprès du grand public et sa reconnaissance au niveau national.

En 2022, le Conseil d'administration de l'IRMa a fixé les orientations stratégiques 2022 – 2024 qui guident le plan opérationnel d'actions associés sur la même période (cf. tableau annexé). La stratégie correspond donc à des ambitions portées collectivement par les membres de l'institut et ses salariés.

Elle se décline à travers 5 axes portés par l'IRMa jusqu'en 2024 :

- **(OS1)** - ORIENTATION STRATEGIQUE N°1 : Maintenir les actions développées au niveau régional tout en renforçant leur niveau d'efficacité et leur portée
- **(OS2)** - ORIENTATION STRATEGIQUE N°2 : Développer les actions et services en appui aux territoires au niveau national
- **(OS3)** - ORIENTATION STRATEGIQUE N°3 : Développer la mise en œuvre d'une politique volontariste d'information préventive
- **(OS4)** - ORIENTATION STRATEGIQUE N°4 : Impliquer plus largement les acteurs au sein de l'association par une mise en réseau efficace permettant de capitaliser les expertises et les retours d'expérience
- **(OS5)** - ORIENTATION STRATEGIQUE N°5 : Favoriser l'émergence d'actions innovantes et de nouvelles pratiques dans le cadre de partenariats adaptés, identifiés dans le réseau

Le programme d'actions 2022 a eu pour objectif de poursuivre les actions de l'IRMa auprès des territoires par :

- Un appui auprès des collectivités et des acteurs du territoire pour la préparation aux situations de crise ;
- Le développement de son centre de ressources, de mise en réseaux et d'information ;
- Le développement d'une action innovante intitulée : RESILIENCE TOUR.

Les éléments évoqués dans cette synthèse sont les « points forts » de l'année 2022.

1. L'APPUI AUX COLLECTIVITES ET AUX ACTEURS DU TERRITOIRE POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS EXTREMES (OS1, OS2 et OS4)

- Une cellule mobile d'appui aux entraînements et aux exercices unique en France :

Pour accompagner les collectivités à faire face à des situations de crise et des événements extrêmes, l'IRMa a créé dès 2018 une cellule mobile d'appui aux entraînements et aux exercices pour aider les maires et leurs équipes à mettre à l'épreuve leur organisation de crise aux regards des risques encourus sur leurs territoires. Depuis 2018, 272 entraînements et exercices (dont 99 exercices en 2022, soit + 83 %) ont ainsi été mis en œuvre principalement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est près de 4117 personnes (dont 1200 participants en 2022, soit + 20 %) qui ont bénéficié de ces mises en situation qui a l'occasion font participer les habitants, des établissements scolaires et des acteurs locaux. Cette démarche est unique en France, intitulée EXOCRISSE, elle contribue à généraliser les entraînements et exercices à l'initiative des maires pour préparer les responsables et décideurs locaux à faire face à des situations exceptionnelles. Les exercices, entraînements et ateliers pratiques se développent également au profit des intercommunalités, des syndicats gestionnaires de cours d'eau et d'autres acteurs du territoire impliqués dans la gestion des risques majeurs.

Voir les exercices et entraînements réalisés par l'IRMa en 2022 :

www.irma-grenoble.com/02institut/entraînements.php // www.irma-grenoble.com/02institut/exercices.php

Et voir une vidéo publiée en 2022 à l'occasion des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) :

www.youtube.com/watch?v=A5IHfOCQIUY

- Des parcours de formation territorialisés pour les décideurs locaux :

L'IRMa met en place des parcours de formation territorialisés à la carte qui permettent systématiquement aux associations départementales des maires, aux intercommunalités, aux syndicats intercommunaux mais également à des porteurs de projets sur les territoires (CNFPT, PAPI, STEPRIM, SLGRI, CLI, SPPPI, associations ...) de faire monter en compétence les responsables et décideurs locaux pour gérer les risques et se préparer à faire face à des situations extrêmes. Depuis 2018, 317 sessions de formation (dont 109 sessions en 2022, soit + 16 %) se sont tenues pour 4 542 participants (dont 1359 participants en 2022, stable). Ces parcours permettent à l'occasion de proposer en complément, des sessions de sensibilisation, des exercices et entraînements ou encore des initiatives en faveur du développement de la culture du risque.

Après l'accréditation DATADOCK, l'institut a été certifié QUALIOPI pour ses formations professionnalisantes. En septembre 2022, l'IRMa a également obtenu l'agrément pour la formation des élus (DIF élus).

Voir les parcours de formation réalisés en 2022 :

www.irma-grenoble.com/02institut/parcours-formation-territorialisee.php

- La mise en protection des populations dans les établissements recevant du public (le POMSE) :

Ces dernières années, les politiques publiques ont cherché à mettre l'accent sur les dispositions réglementaires pour rendre certains Établissements recevant du public (ERP) moins vulnérables face aux catastrophes. Face à ce constat et à l'instar du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des établissements scolaires, l'IRMa a développé le Plan d'organisation et de mise en sûreté d'un établissement (POMSE) pour les ERP et prône sa généralisation auprès des autorités nationales et des parties prenantes sur le territoire régional, notamment sur les secteurs touristiques ou les secteurs d'activités économiques exposés à des aléas. Ce dispositif permet également de traiter de la menace terroriste dans les ERP. Afin de promouvoir ce dispositif l'IRMa organise différentes actions au profit des acteurs locaux tels que des sessions d'information, des formations, la diffusion du livret « POMSE » ou encore des actions mêlant théâtre et information des gestionnaires d'ERP.

Découvrir le POMSE qui a été mise à jour en 2022 avec le soutien du ministère en charge de l'Ecologie :

http://www.irma-grenoble.com/PDF/05documentation/plaquette/POMSE_2022.pdf

2. LE DEVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE RESSOURCES, DE MISE EN RESEAUX ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (OS1, OS2 et OS4)

- Le centre de ressource et d'information au service des territoires quasi unique en France

En complément de la contribution de l'IRMa pour la montée en compétences des élus et des collaborateurs des collectivités, **l'IRMa a mis en place un service documentaire et de veille informationnelle afin de maintenir et approfondir les connaissances de ses publics cibles.** Ces services documentaires pour les personnes en responsabilité qui les exploitent et les rediffusent au sein de leur organisation, ont un caractère stratégique de « mise en visibilité » du thème de la gestion des risques propice au développement d'une culture du risque au sein des services. En 2022, l'activité documentaire et de veille informationnelle de l'IRMa **a compté près de 25 500 abonnés (tous supports confondus) en progression de 17 % par rapport à 2021.**

Les membres de l'IRMa ont ainsi accès avec leur cotisation à :

- Risques Hebdo, une cinquantaine de veille par an traitant de l'actualité des risques ;
- Risques Infos, deux fois par an, notre revue des acteurs de la prévention des risques ;
- Infos risques, notre newsletter trimestrielle ;
- La documentation avec plus de 4000 références ;
- Un espace personnel pour répertorier leurs centres d'intérêt (partie « Mon compte » de notre site Web) ;
- Evénements : Journées techniques, Matinales et Webinaires de l'IRMa.

En complément dans leur gestion au quotidien, les collectivités ont accès sur nos champs de compétence à :

- Une veille téléphonique (conseil et assistance) ;
- L'examen de leurs documents réglementaires d'information préventive ou de gestion de crise ;
- Des recherches techniques spécifiques.

Grâce à nos partenaires institutionnels et notre partenaire SMACL Assurances, l'IRMa publie deux fois par an la revue Risques Infos qui est diffusée par voie postale à 6 000 exemplaires, notamment à tous les maires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La revue est aujourd'hui complétée d'article en ligne qui permettent d'approfondir les sujets traités dans la revue.

Certains numéros de la revue sont téléchargés jusqu'à 25 000 fois – Retrouver les numéros de la revue :

www.irma-grenoble.com/06publications/01publications_risquesinfos_index.php

- Les journées techniques et évènements de l'IRMa

En termes de mise en réseaux, l'IRMa a développé depuis 2017 le partage des expertises, de bonnes pratiques et de retours d'expérience à travers des journées techniques nationales, des Matinales qui se tiennent en Auvergne Rhône Alpes et depuis 2021 des webinaires. **En moyennes les manifestations réunissent près de 130 participants en présentiel et jusqu'à 1000 en distanciel.** La dernière session qui s'est tenue en octobre 2022 au siège du Conseil départemental de la Drôme en partenariat avec la Préfecture de la Drôme et de nombreux acteurs, sur le thème « intercommunalités et gestion de crise » a compté 643 participants (550 en visioconférence et 100 en présentiels).

Le Replay de cette matinale est disponible sur la chaîne YouTube de l'IRMa :

www.youtube.com/watch?v=eivxmg9aRN0&t=4252s.

La précédente journée technique "Retour sur le séisme du Teil" qui a été organisée en février 2022 au Palais des congrès de Montélimar a quant à elle compté 319 participants (223 participants en visioconférence 96 en présentiel).

Le replay sur la chaîne YouTube IRMa :

www.youtube.com/watch?v=PjKmZPs-WUw&list=PLgkJZnXmmod0YxiMq3krRYbQLvwO7ajn9&index=1

Toutes ces manifestations ont été filmées et sont visibles sur la chaîne YouTube de l'IRMa ainsi que sur le site internet de l'institut aux côtés de dossiers documentaires complémentaires.

- *Une base de données sur les événements extrêmes qui se produisent en région Auvergne-Rhône-Alpes*

L'IRMa documente, par ailleurs, les événements extrêmes qui se produisent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de son travail sur la « mémoire des risques ». Les reportages photos et vidéos permettent de sensibiliser le public et les acteurs du territoire à la « maille communale » dans une base de données du site internet de l'IRMa « **ma commune face aux risques en Auvergne Rhône-Alpes** » sur les risques actuels mais aussi sur les effets attendus du changement climatique (évolution de la fréquence et de l'intensité des événements naturels par exemple : inondation, glissements de terrain, sécheresse, etc.). La base de données accessible sur le site web de l'IRMa comprend aujourd'hui 4 115 événements répertoriés en Auvergne-Rhône-Alpes pour 6 272 photographies associées et couvre aujourd'hui l'ensemble des communes de la région. Ces reportages sont aussi l'occasion de mener des retours d'expérience qui permettent sur les événements extrêmes d'identifier et de mieux comprendre la nature des événements dommageables, de déterminer l'ensemble des actions entreprises lors du processus de gestion de crise, de tirer les enseignements des événements analysés et de favoriser le partage d'expérience pour améliorer la préparation collective.

Accéder : www.irma-grenoble.com/04risques_rhone_alpes/00communeRA_index.php

- *Une enquête auprès des populations de Jarrie et Champ-sur-Drac après l'accident dans l'usine Arkema Jarrie du 10 novembre 2022*

Il est à noter que l'IRMa a été amené à réaliser une enquête auprès des riverains, en partenariat avec l'université de Grenoble, à la suite de l'accident du 10 novembre 2022 survenu à ARKEMA Jarrie. C'est le seul événement dans la région grenobloise qui a conduit, au cours de ces 30 dernières années, au déclenchement des sirènes PPI (Plan particulier d'intervention). L'enquête a permis d'aller interroger plus de 300 habitants des communes riveraines pour connaître leurs réactions immédiates après les explosions et la manière dont ils ont vécu la crise et sa gestion par les autorités. Le rapport de l'enquête est à télécharger sur notre site internet :

http://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=768

- *Le site internet de l'IRMa grand public : www.irma-grenoble.com*

Le site internet qui s'adresse au public cibles de l'Institut a compté en 2022 près de 2 millions de visiteurs (+44 %) pour 15 millions de pages consultées (+ 15 %).

- *La chaîne YOU TUBE de l'IRMa*

La chaîne YOUTUBE de l'IRMa a été visitées 76 200 fois en 2022 pour 6 769 heures visionnages. L'IRMa réalisé et produit des vidéos aux services des territoires d'auvergnés Rhône-Alpes

Dernières réalisations importantes :

900 ans face aux avalanches (37mn) – 10 000 vus :

<https://www.youtube.com/watch?v=xAtsG8-9Rw4&t=51s>

Trames vertes et bleues – La vie au cœur des territoires (6 films de 5 mn) - Partenaire : ARRAA - 14 200 vus :

<https://www.youtube.com/watch?v=Z7o1Zp7K2H8>

Glissement de terrain du Châtelard en 1931 - Les Maîtres du Mont déserté : 26 000 vus

https://www.youtube.com/watch?v=3AZNqj9_x4&list=PLgkJZnXmmod2hrhE2427vXCR_INqzhN61

Consulter la chaîne de l'IRMa : <https://www.youtube.com/@IRMaGrenoble>

- *Des innovations et actions au service des territoires :*

Depuis 2019, l'IRMa s'est doté d'un drone et a fait monter en compétence un collaborateur (Sébastien Gominet) afin d'améliorer l'acquisition de certaines informations par vue aérienne. L'idée est d'obtenir des informations fiables, qualitatives et d'actualité dans des conditions d'accès perturbées après un événement dommageable.

- *Le memento du maire sur la prévention des risques*

Créé par l'IRMa en 2001, le memento du maire et des élus locaux pour la prévention des risques naturels et technologiques a vu sa 6^{ème} édition mise en ligne à l'occasion du salon des maires 2022. Depuis sa première édition, ce memento, s'est révélé être un outil de référence au niveau national pour les collectivités territoriales et en particulier les élus locaux. Cette sixième édition, entièrement revue et enrichie, à la fois dans son contenu et dans la forme, est un outil facilement utilisable et une source d'information suffisamment complète, pour permettre aux responsables locaux de connaître leurs responsabilités ainsi que les dispositions pour gérer les risques majeurs. Outre le maire et les élus locaux, le guide est aussi utile aux fonctionnaires territoriaux ainsi qu'à tous les acteurs publics ou privés. Il compte en moyenne depuis sa création 20 000 visiteurs uniques par mois pour 150 000 pages mensuelles consultées. Consulter le site du memento :

<https://www.mementodumaire.net>

3. EN 2022, l'IRMa CREE LE RESILIENCE TOUR QUI A RECU UN PRIX D'ENVERGURE NATIONALE (OS3 ET OS5)

Pour soutenir les territoires dans le développement d'une culture du risque auprès des populations en les sensibilisant aux réflexes de sécurité, l'IRMa a créé le Résilience Tour qui a sillonné en octobre 2022 jusqu'à 12 départements de France métropolitaine, avec une boucle itinérante partant de Valence pour revenir en Isère, pour sensibiliser aux risques majeurs différents publics : les scolaires, les acteurs économiques et gestionnaires ERP, les collectivités territoriales, et le grand public. Au total, près de 2000 participants ont été touchés par 25 opérations organisées avec 70 partenaires nationaux et locaux. Des actions variées ont été mises en œuvre (exercices de crise, théâtres forum, conférences-débat, stands...). Le Résilience Tour s'est inscrit dans le cadre de la Journée nationale « Tous résilients face aux risques » du 13 octobre 2022 initiée cette année pour la première fois en France par le ministère en charge de l'Ecologie.

Découvrir en image le Résilience Tour et son bilan :

www.irma-grenoble.com/09PV/lettre_info_numero.php?id_LETTRE_INFO=118